

Les *Echos* de Rome

Comité de la sécurité alimentaire mondiale, octobre 2014

n°1 - octobre 2014

Les ONG françaises présentes à Rome pour participer à la 41^{ème} session du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale

Action contre la Faim, le CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Peuples Solidaires – ActionAid et le Secours Catholique, membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud (C2A), sont à Rome du 11 au 18 octobre 2014 pour participer à la 41^{ème} session plénière du Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA) et à la réunion annuelle du Mécanisme de la Société Civile (MSC) du CSA.

La session plénière du CSA, temps fort de l'année pour la sécurité alimentaire

Créé en 1974 et amplement réformé en 2009, suite à la crise alimentaire de 2007-2008, le CSA est la plateforme centrale de gouvernance sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau international. C'est l'instance des Nations Unies « pour la définition des politiques et le forum global de prise de décision pour les questions traitant de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la nutrition¹ ». Le CSA a fait aujourd'hui ses preuves en proposant un espace de gouvernance inclusif et participatif, réunissant toutes les parties prenantes concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition : Etats, agences onusiennes, société civile, recherche, institutions financières, secteur privé... Pour les organisations membres de la C2A, le CSA doit rester le forum central des discussions au niveau international.

Quel est l'objet du Forum annuel du MSC du CSA ?

Le Mécanisme Société Civile du CSA (MSC) est un espace inclusif ouvert à l'ensemble des organisations de la société civile concernées par les enjeux liés à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire. Son objectif est de « faciliter la participation de la société civile dans l'élaboration de politiques en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition, à l'échelon national, régional et mondial, dans le cadre des activités du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ». Chaque année, le weekend précédant la session plénière annuelle du CSA, la société civile réunie au sein du Mécanisme Société Civile se rencontre durant son forum annuel dont le but est de renforcer la participation de la société civile au CSA, d'établir des positions communes et de déterminer nos stratégies pour porter ces positionnements auprès des membres du CSA.

Pour des investissements vraiment responsables en agriculture

Après des décennies de sous-investissement, l'agriculture est aujourd'hui au cœur de nombreux projets d'investissement. Mais tous les investissements ne sont pas bénéfiques pour la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, depuis 2 ans ont lieu au sein du CSA d'intenses négociations pour établir des « principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires » (principes rai). Ces principes devraient être adoptés par les membres du CSA lors de la 41^{ème} session à Rome cette semaine. Ces négociations ont impliqués tous les acteurs concernés : Etats, organisations internationales, ONG, organisations de producteurs, paysans, mouvements sociaux et secteur privé... Les ONG membres de la C2A présentes à Rome ont été très fortement impliquées dans ces négociations avec le gouvernement français et au sein du mécanisme de la société civile.

Pour la société civile, ces principes rai devraient :

- reposer très clairement sur les droits humains ;

1. Le Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), un guide pour la société civile, IFSN, mars 2012.

- reconnaître explicitement le rôle joué par les petits producteurs ;
- favoriser la création d'emplois décents et lutter contre les discriminations envers les femmes ;
- soutenir l'agroécologie ;
- défendre l'accès et le contrôle sur la terre et condamner fermement les accaparements ;
- donner la priorité aux politiques publiques d'investissements en faveur des petits producteurs ;
- insister sur la responsabilité des Etats dans la mise en œuvre et le suivi des principes.



Le droit à l'alimentation fête ses 10 ans !

Le droit à l'alimentation, pour Olivier de Schutter, le précédent Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation se définit comme « Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur. »

Il y a 10 ans, en novembre 2004, le Conseil de la FAO adoptait les intitulées «Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» (ci-après : Directives sur le droit à l'alimentation). Ces directives ont marquées une étape importante pour le respect du droit à l'alimentation dans le monde et constituent un « outil pratique pour aider à la mise en œuvre du droit à une alimentation adéquate² ».

L'année 2014 est l'occasion de faire le point sur ces directives 10 ans après leur adoption et une session de travail du CSA sera consacré à faire le suivi de la mise en œuvre des directives sur le droit à l'alimentation. Les ONG attendent du CSA qu'il adopte une « boîte de décisions » pour réaffirmer le rôle fondamental des directives sur le droit à l'alimentation, appeler les Etats à respecter, protéger et mettre en œuvre le droit à l'alimentation, et encourager l'approche basée sur les droits de l'Homme.

Plusieurs autres sujets importants seront débattus au CSA en cette Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014, parmi lesquels : pertes et gaspillages de nourriture, rôle de la pêche et de l'aquaculture durables mais également lutte contre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées ou encore cadre de suivi et de redevabilité des décisions du CSA.

Depuis la réforme du CSA, Action contre la Faim, le CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Peuples Solidaires – ActionAid et le Secours Catholique, membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud (C2A), ont été très impliqués dans les travaux du CSA et du CSM et participent donc activement, aux côtés des petits paysans, des travailleurs agricoles ou des peuples autochtones à l'instance centrale de gouvernance mondiale sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la **Commission Agriculture et Alimentation (C2A)** regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : 4D, ACF, aGter, Artisans du Monde, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, Crid, Gret, Iram, Interaide, Oxfam France, Peuples Solidaires en association avec ActionAid, Réseau Foi et Justice Europe, Secours Catholique, Secours Islamique, Union nationale des Maisons Familiales Rurales, et un invité : Inter-réseaux.

L'objectif de la commission consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants, et faciliter la concertation entre ses membres dans leur travail de plaidoyer auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Les membres de la Commission s'accordent sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, CNUCED), et y échangent des informations sur les enjeux internationaux en cours. La commission est mandatée par Coordination SUD pour formuler les positions que prend le collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette note a été rédigée par : **Cécile Leuba, Peuples Solidaires-ActionAid** (avec le soutien d'ACF, du CCFD-Terre Solidaire, d'Oxfam France et du Secours Catholique).

**PEUPLES
SOLIDAIRES**
actionaid

Les Echos de Rome de la C2A sont réalisées avec le soutien de l'AFD.
Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

